

# Compte rendu du conseil municipal du mardi 7 février 2023

## Monsieur Sylvain ESTAGER

- Rapport sur les orientations budgétaires 2023  
**Délibération adoptée à l'unanimité**

## Monsieur Gérard CAUDRON

- Désignation des personnalités qualifiées du conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle LaM-Lille Métropole musée d'Art moderne, d'art contemporain et d'art brut  
**Délibération adoptée à l'unanimité**

## Monsieur Sylvain ESTAGER

- Tarifs des séjours de vacances 2023  
**Délibération adoptée à l'unanimité**
- Autorisation de signer les marchés publics  
**Délibération adoptée à l'unanimité**

## Madame Françoise MARTIN

- Sectorisation scolaire du premier degré  
**Délibération adoptée à l'unanimité**

### Monsieur Victor BURETTE

- Mise à jour des listes des conseillers de quartier  
**Délibération adoptée à la majorité :**
  - le groupe ACCES s'étant abstenu sur la radiation d'un conseiller de quartier, le groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq ayant voté contre cette radiation ;
  - la mise à jour des listes des conseillers de quartier a été approuvée par l'ensemble des conseillers municipaux.

### Madame Valérie QUESNE

- Sorties offertes aux aînés en 2023  
**Délibération adoptée à la majorité, le groupe ACCES ayant voté contre**

### Madame Florence COLIN

- Avenant n°2 à la convention de partenariat entre la Ville et l'Université de Lille relative à la gestion de la crèche collective "les Astromômes"  
**Délibération adoptée à l'unanimité**

### Monsieur Jean-Michel MOLLE

- Actualisation du tableau des effectifs  
**Délibération adoptée à l'unanimité**
- Autorisation de recrutement par voie contractuelle sur des emplois permanents  
**Délibération adoptée à l'unanimité**
- Rémunération d'un médecin en crèche  
**Délibération adoptée à l'unanimité**
- Évolution du forfait mobilités durables  
**Délibération adoptée à l'unanimité**

### Monsieur Gérard CAUDRON

- Présentation des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales  
**Le Conseil a pris acte**

### Madame Françoise MARTIN

- Motion déposée par le groupe EPVA sur les suppressions de moyens dans les établissements scolaires  
**Motion adoptée à l'unanimité, le groupe NVA n'ayant pas pris part au vote**

### Monsieur Victor BURETTE

- Motion présentée par le Groupe Socialiste sur le report de l'âge légal de la retraite à 64 ans  
**Motion adoptée à l'unanimité, le groupe NVA n'ayant pas pris part au vote**